

## Premières tendances 2<sup>e</sup> trimestre 2017

### L'activité économique se stabilise

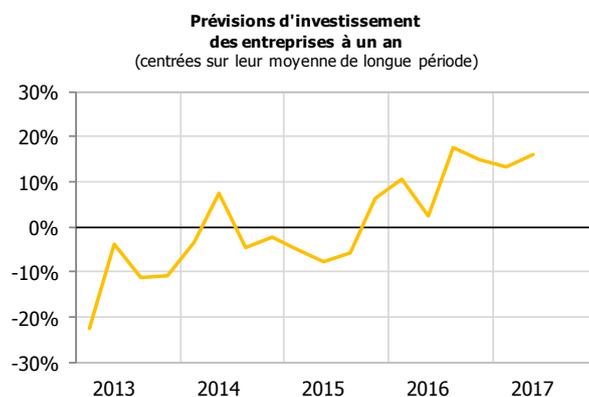
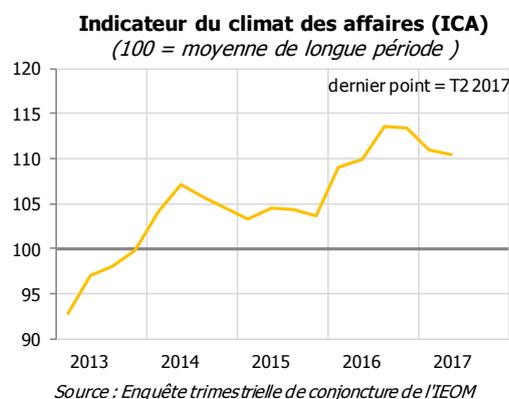
#### LE CLIMAT DES AFFAIRES

Au deuxième trimestre 2017, l'indicateur du climat des affaires (ICA) marque un palier. Après une diminution de 2,5 points au premier trimestre, l'ICA fléchit de 0,5 point pour s'établir à 110,4, un niveau qui reste supérieur à sa moyenne de longue période.

Ce tassement résulte principalement d'anticipations moins favorables formulées par les chefs d'entreprise, notamment sur leurs perspectives de recrutement.

Le jugement moins optimiste porté sur le niveau d'activité au deuxième trimestre contribue également à cette évolution.

Les prévisions d'investissement à un an restent toutefois favorablement orientées.

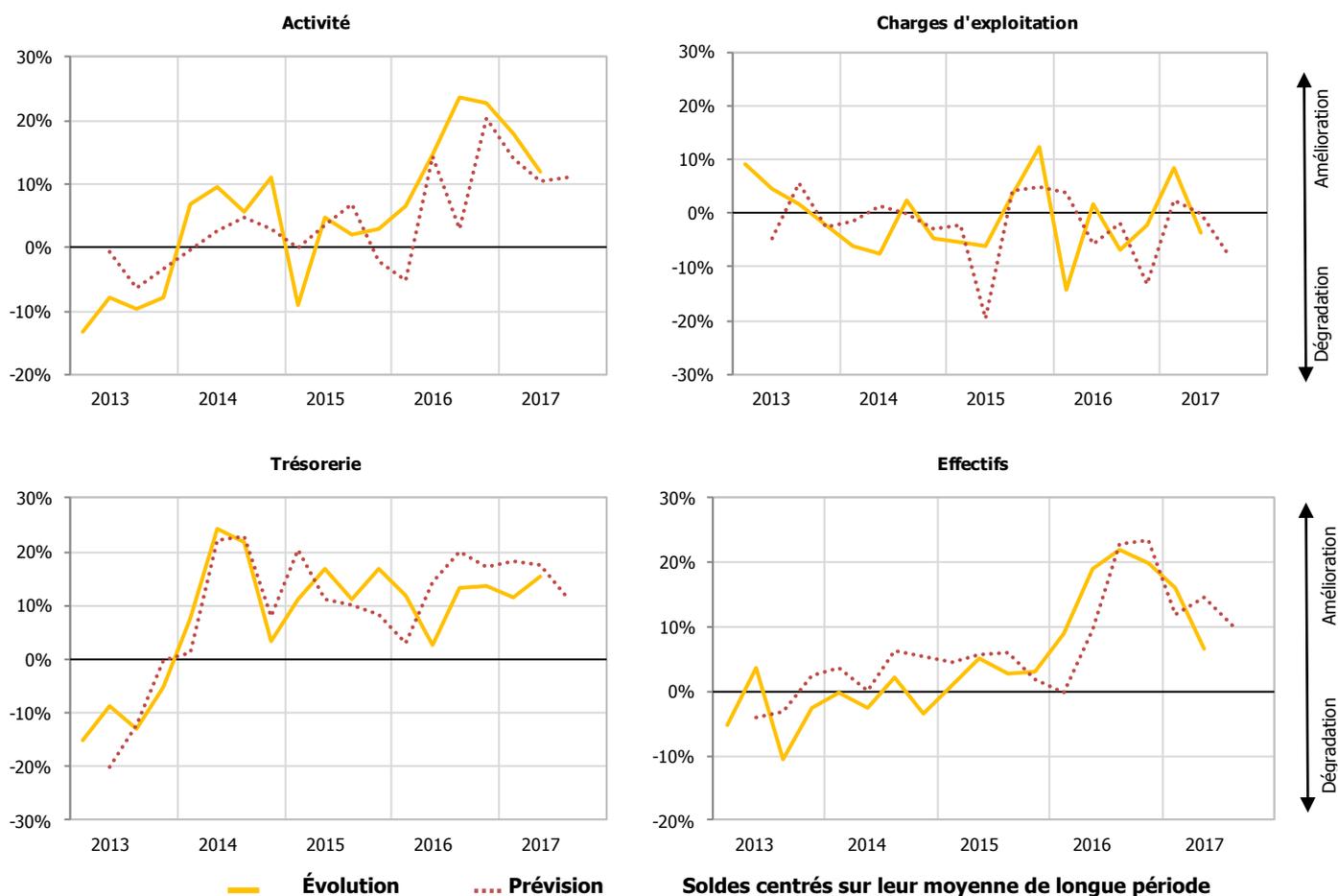


#### PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Selon les premiers résultats de l'enquête de conjoncture, l'activité enregistre une amélioration moins marquée au deuxième trimestre, comme l'anticipaient les chefs d'entreprise en début d'année. La situation de trésorerie s'améliore, bénéficiant de la bonne tenue des prix et de meilleurs délais de paiement de la clientèle.

Pour le troisième trimestre 2017, les professionnels anticipent un maintien de leur courant d'affaires. Ils prévoient également la consolidation de leur trésorerie, grâce à un meilleur recouvrement des paiements de leur clientèle.

## SOLDES D'OPINION



Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM – 2<sup>e</sup> trimestre 2017 – Premiers résultats

Cette analyse, fondée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans les *Tendances conjoncturelles* à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées – notamment par secteur d'activité – et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie polynésienne (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

## MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM et l'IEOM ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne de longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires, se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'Outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr) sur le lien [http://www.ieom.fr/IMG/pdf/note\\_institut\\_ica\\_032010.pdf](http://www.ieom.fr/IMG/pdf/note_institut_ica_032010.pdf).

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)

Directeur de la publication : C. PERIOU – Responsable de la rédaction : S. NATIER – Éditeur et imprimeur : IEOM  
Achevé d'imprimer : août 2017 – Dépôt légal : août 2017 – ISSN 1968-6277